



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(41)/L.5/Add.1
20 avril 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante et unième réunion directive
Genève, 18-20 avril 2007
Point 8 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE ET UNIÈME RÉUNION DIRECTIVE**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 18 au 20 avril 2007

Rapporteur: M^{me} Ana Inés Rocanova (Uruguay)

Orateurs:

Honduras, pour le Groupe des 77 et la Chine
Brésil, pour le Groupe latino-américain
et caraïbe
Allemagne, pour l'Union européenne

Inde
Afrique du Sud
Nicaragua
Guinée

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée avant le **mercredi 25 avril 2007** à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8102, télécopieur: 022 917 0056,
téléphone: 022 917 5654 ou 1437.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le représentant du **Honduras**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a évoqué la conclusion positive de l'examen à mi-parcours en 2006, qui avait réaffirmé la nécessité de renforcer les trois piliers fonctionnels du mandat de la CNUCED, ainsi que les importants résultats de la onzième session des trois commissions en 2007, qui avaient également réaffirmé le mandat défini dans le Consensus de São Paulo. Les commissions avaient fixé de solides orientations pour la CNUCED sur diverses questions de fond intéressant le Groupe des 77 et la Chine, et avaient validé les travaux de la CNUCED. En outre, les recommandations concertées de chaque commission avaient ciblé des domaines de travail qui devaient être examinés plus avant au cours de la préparation de la douzième session de la Conférence.
2. Après avoir remercié l'Ambassadeur Gafoor de sa contribution aux consultations relatives aux recommandations du Groupe de personnalités, le représentant a dit que le Groupe des 77 et la Chine escomptaient de ces recommandations une contribution positive au renforcement du rôle et de l'impact de la CNUCED en matière de développement.
3. Les enseignements tirés des négociations sur les thèmes de la douzième session de la Conférence devraient être utiles aux travaux futurs pour la négociation des résultats attendus de la Conférence à Accra. Ces négociations nécessiteraient un réel engagement de la communauté internationale de travailler de façon constructive à l'obtention d'un résultat qui renforcerait les mandats de la CNUCED et la contribution de celle-ci à la revitalisation du système des Nations Unies dans les débats mondiaux sur le développement.
4. En conclusion, le représentant a dit que la douzième session de la Conférence devrait servir à relancer la CNUCED, dans le droit fil des actuels processus de réforme et conformément aux nouvelles réalités du commerce et du développement.
5. Le représentant du **Brésil**, parlant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que la mondialisation touchait les pays de façon différente, et il espérait que la Conférence à sa douzième session examinerait diverses questions systémiques et globales, en tenant compte des nouvelles tendances de la géographie de l'économie mondiale. Il a exprimé l'attachement profond de son groupe à l'avenir de la CNUCED, avec l'espoir que celle-ci continuerait d'être, au sein du système des Nations Unies, le lieu où examiner les questions relatives au commerce et

au développement. La formulation du thème principal, relatif aux perspectives et aux enjeux de la mondialisation pour le développement, constituait une étape essentielle de la préparation de la Conférence et instaurait les conditions voulues pour relever les plus grands défis du monde moderne dans les limites du mandat de la CNUCED.

6. Les résultats des consultations sur le rapport du Groupe de personnalités étaient un autre important élément, qui rendait possible d'identifier des convergences et d'examiner des propositions de renforcement de la CNUCED. Il faudrait que le Secrétaire général poursuive les consultations et fasse rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe.

7. Le Groupe latino-américain et caraïbe se félicitait des résultats des sessions des trois commissions, qui avaient traité de questions d'une grande importance pour le Groupe. Réfléchir aux activités des commissions et des réunions d'experts pour la période 2007-2008 en préparation de la douzième session de la Conférence devait s'inscrire dans la perspective d'un renforcement et d'un élargissement de la contribution au développement. Évoquant spécifiquement la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, le représentant a dit que le renforcement des travaux relatifs au commerce Sud-Sud et Nord-Sud, ainsi qu'au commerce des produits biologiques et aux biocarburants, serait particulièrement important pour l'Amérique latine. Il a également insisté sur les travaux relatifs à la libéralisation du commerce des services à l'appui de la lutte contre la pauvreté, travaux qui devraient tenir compte de la nécessité de mettre en place une réglementation adéquate pour assurer la cohérence avec des objectifs de politique générale tels que la garantie d'un accès universel aux services essentiels. La mobilité temporaire de personnes physiques fournissant des services serait également importante.

8. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes avait analysé les accords internationaux d'investissement et leurs incidences économiques et juridiques, thème d'une importance vitale pour le Groupe latino-américain et caraïbe. Un comité permanent d'experts devrait examiner cette question à la lumière des consultations sur les recommandations du Groupe de personnalités et dans le contexte de la douzième session de la Conférence, et il mériterait de recevoir le soutien de donateurs pour le financement de la participation d'experts. La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement avait examiné les travaux réalisés pour promouvoir et soutenir

les petites et moyennes entreprises, qui possédaient d'importantes capacités d'innovation et jouaient un rôle fondamental en Amérique latine. En conclusion, le représentant a instamment demandé que la CNUCED entreprenne des travaux de recherche sur les moyens de renforcer les liens entre les envois de fonds de travailleurs migrants et l'investissement dans les petites et moyennes entreprises des pays en développement.

9. Le représentant de l'**Allemagne**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE)**, a dit que les consultations sur le rapport du Groupe de personnalités et les discussions sur le thème de la douzième session de la Conférence avaient donné des résultats. L'Union européenne tenait à remercier l'Ambassadeur Gafoor et l'Ambassadeur Stephenson d'avoir guidé avec compétence les États membres dans des consultations constructives et pragmatiques, ayant abouti à des résultats dont on ne pouvait que se féliciter. Évoquant spécifiquement les recommandations du Groupe de personnalités qui avaient été approuvées par le Conseil du commerce et du développement, le représentant a dit que l'Union européenne en attendait avec intérêt la mise en œuvre par le Secrétaire général de la CNUCED et se félicitait de ce que les discussions sur les recommandations du deuxième groupe se poursuivent dans le contexte de la préparation de la douzième session de la Conférence. L'Union européenne suggérait que le Conseil mette en place un mécanisme permettant d'assurer un suivi en temps voulu des travaux du Groupe de personnalités.

10. L'Union européenne notait également avec satisfaction que les sessions des trois commissions en 2007 avaient abouti à des résultats concertés et avaient témoigné de la volonté de tous les partenaires de coopérer et de mieux gérer leur temps. En outre, elle appréciait les efforts et la flexibilité manifestés par toutes les délégations pour respecter un programme serré de réunions, ainsi que le soutien fourni par le secrétariat pour l'adoption de décisions relatives aux thèmes proposés pour les réunions d'experts, décisions qui devaient être finalisées à la présente réunion du Conseil.

11. Les travaux dans les mois à venir seraient déterminants pour l'avenir de la CNUCED au cours des quatre prochaines années, et l'Union européenne était prête à contribuer au succès de la préparation et à attirer l'attention, à tous les niveaux, sur cette douzième session de la Conférence.

12. Le représentant de l'Inde a dit que les résultats productifs des sessions des trois commissions offraient de bonnes conditions pour s'acquitter des tâches difficiles des mois à venir. Il a noté avec satisfaction que les États membres avaient déjà fait un premier pas avec le consensus issu des consultations informelles ouvertes conduites de façon si compétente et avisée par l'Ambassadeur Burhan Gafoor. Soulignant le rôle de la CNUCED dans la prise en compte, au bénéfice des pays en développement, des aspects relatifs au développement de la mondialisation, il a instamment demandé que la communauté internationale ne ménage aucun effort pour renforcer la CNUCED de façon que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat et améliorer encore les perspectives de développement des pays en développement.

13. Le représentant s'est félicité de la conclusion positive des consultations informelles sur le thème principal et les thèmes subsidiaires de la douzième session de la Conférence, qui rendait hommage aux vigoureux efforts déployés par l'Ambassadeur Don Stephenson, du Canada. Le développement était une responsabilité partagée et une entreprise collective. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2006* de la CNUCED indiquait que la croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne devrait être de 6 % en 2006.

14. Vivement attaché à la coopération Sud-Sud, l'Inde collaborait avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et à l'approche technico-économique pour le Mouvement Afrique-Inde (TEAM-9), sur la base d'interactions économiques mutuellement bénéfiques assorties de crédits à des conditions de faveur et de transfert de technologie vers l'Afrique. Elle partageait également son expérience dans différents domaines – technologies de l'information, biotechnologies, produits pharmaceutiques, sciences médicales, télédétection – avec les pays en développement. Elle avait commencé de travailler à une mission en Afrique qui porterait sur différentes applications des liaisons informatiques – télééducation, télé médecine, commerce électronique, administration en ligne, info-loisirs, relevés cartographiques de ressources, services météorologiques.

15. En conclusion, le représentant a dit que, dans un esprit de coopération, l'Inde participerait de façon constructive aux négociations futures, dans l'objectif de contribuer à un résultat consensuel dans le plus grand intérêt de tous.

16. La représentante de l'**Afrique du Sud** a dit que le premier trimestre de 2007 avait été consacré à d'intenses consultations au cours desquelles on avait examiné le rapport du Groupe de personnalités et arrêté le thème principal et les thèmes auxiliaires de la douzième session. Saluant le rôle important joué par les Ambassadeurs Gafoor et Stephenson, elle a indiqué que l'esprit constructif qui avait prévalu lors de ces consultations devait être maintenu pour la douzième session. De même, la dynamique engagée à la onzième session de la Conférence et maintenue tout au long de la période couverte par l'examen à mi-parcours réalisé en 2006 devait être encore renforcée.

17. La représentante a estimé qu'il serait utile d'examiner les raisons pour lesquelles la mise en œuvre des résultats de la onzième session n'avait pas répondu aux attentes. Si les pays africains avaient montré des signes encourageants de croissance économique, c'était encore essentiellement dans les secteurs de production de ressources naturelles et dans des secteurs à forte intensité de capital présentant un faible potentiel en matière de transfert de technologie et de compétences. On ne trouverait de solutions aux problèmes de développement durable qu'en traitant les difficultés sous-jacentes de manière transparente et complète au niveau international. Les stratégies nationales de développement pouvaient être efficaces si l'on prêtait suffisamment attention à l'impact des politiques financières, monétaires et commerciales internationales. La CNUCED était spécifiquement chargée, au sein du système des Nations Unies, de la coordination internationale des questions relatives au commerce et au développement. Enfin, la représentante a dit que l'examen des questions relatives au renforcement du rôle de la CNUCED ne devait pas être le point essentiel des discussions de la douzième session de la Conférence.

18. Le représentant du **Nicaragua** a noté que la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base de la CNUCED intéressait particulièrement son pays, où la stratégie nationale de développement était intrinsèquement liée à la question des petits producteurs et des limites structurelles de leur développement. La CNUCED devait continuer ses travaux dans ce domaine et élargir ses programmes de renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME), notamment en Amérique latine. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes avait souligné qu'une des principales difficultés était encore d'attirer les investissements étrangers directs et d'en tirer profit. À cet égard, le représentant a noté que la Commission des entreprises, de la facilitation du

commerce et du développement avait prié la CNUCED d'aider les pays à renforcer la compétitivité des PME afin qu'elles puissent bénéficier des technologies de l'information et de la communication. Il a suggéré que les activités de recherche et d'analyse de la CNUCED pourraient contribuer à renforcer les liens entre les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements dans les PME. Réaffirmant le soutien apporté par son pays à la CNUCED, il a dit que le Nicaragua s'emploierait à renforcer l'organisation conformément à son mandat. À cet égard, il était important de créer un mécanisme de recherche de consensus, qui serait le plus transparent possible, pour la mise en œuvre des recommandations du Groupe de personnalités. En conclusion, le représentant s'est dit satisfait du thème principal et des thèmes auxiliaires de la douzième session, qui étaient tournés vers l'avenir.

19. Le représentant de la **Guinée** a dit que sa délégation approuvait le budget 2008-2009, qui financerait la réalisation des objectifs de développement économique pour l'Afrique et aiderait les experts de pays en développement comme la Guinée à participer à des réunions internationales. Le budget-programme devait tenir compte de la situation particulière liée aux préparatifs de la douzième session de la CNUCED, tant à Genève qu'au niveau régional. Les recommandations formulées à l'issue des consultations informelles sur les points 3 et 4 de l'ordre du jour avaient préparé le terrain pour l'adoption par la CNUCED de mesures énergiques en faveur d'un développement mondial intégré, en particulier pour les pays les moins avancés. Le représentant a conclu en recommandant que la session en cours du Conseil débouche sur des conclusions décisives concernant les recommandations du Groupe de personnalités.
